

DIRECTION GÉNÉRALE
& SERVICES ADMINISTRATIFS

Siège social
« Les Coreix », BP 2
87430 Verneuil-Sur-Vienne
Tél. : 05 49 77 32 89

Site de Bruges
16 avenue de Chavailles
CS 10235
33525 Bruges Cédex
Tél. : 05 56 69 29 99

Site de Montauban
120 avenue Marcel-Unal
CS 80605
82006 Montauban Cédex
Tél. : 05 56 69 29 74

Site de Niort
347 avenue de Limoges
CS 88640
79026 Niort Cédex
Tél. : 05 49 77 32 89

Site de Pau
18 avenue Louis Sallenave
CS 90605
64006 Pau Cédex
Tél. : 05 59 90 34 20

S.A. au cap. de 4 143 056 €
RCS Limoges 096 380 373
SIRET 096 380 373 00157
APE 4299Z
N° identification TVA :
FR 39096380373

Pour toute correspondance

Site de la Vienne
30 rue Gay Lussac
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 61 12 03

www.saferna.fr
www.proprietes-rurales.com

Mairie de SMARVES
Place de la Mairie
86240 SMARVES

POITIERS, le 24 février 2023

Objet : Demande d'affichage en mairie

Madame, Monsieur,

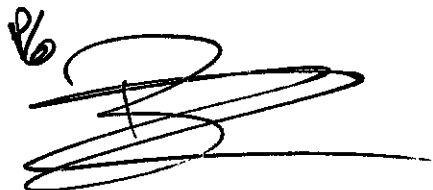
En application de l'article R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime concernant la publication d'un appel à candidature préalable aux décisions d'attribution, nous vous adressons en double exemplaire un avis que nous vous demandons de bien vouloir afficher **dès réception pendant la durée légale de 15 jours.**

Nous vous serions obligés de nous renvoyer un des exemplaires revêtu de votre visa et du cachet de la Mairie, valant attestation d'affichage, au moyen de l'enveloppe ci-jointe.

Cet envoi a également pour objet de satisfaire à l'obligation stipulée à l'article L 143-7-2 du Code rural et de la Pêche Maritime qui impose à la SAFER d'informer le maire de son intention de vendre un bien situé sur le territoire de sa commune.

Avec nos remerciements, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Alain POUBLANC
Directeur départemental



P.J. : 2 avis

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : AS 86 22 4077 01

Descriptif : Parcelles de terres, prés et bois.

Commune de CHAUNAY(86) - Surface sur la commune : 8 ha 40 a 31 ca
D- 435 ZT- 1- 7

Commune de ROCHES-PREMARIE-ANDILLE(86) - Surface sur la commune : 42 ha 27 a 68 ca
AI- 64 AK- 156[64] AK- 158[43] AK- 160[65] AK- 163[39] AM- 6 AM- 10- 11- 426[9]- 451[424] AN- 9- 10 AO- 43- 46 AO- 64- 65- 66- 67- 68- 70- 75- 80- 85- 86 AO- 102- 103- 104- 105 AO- 124[69]- 125[69] AP- 5

Commune de SMARVES(86) - Surface sur la commune : 23 ha 13 a 49 ca
AL- 4- 44(A)- 44(B)- 54[7]- 68[21]- 71[5] AM- 13

Document d'urbanisme : Zones A et N du PLUi commune de CHAUNAY / Zones A et N du PLU commune de SMARVES / Zones A, N et Np du PLU commune de ROCHES-PREMARIE-ANDILLE

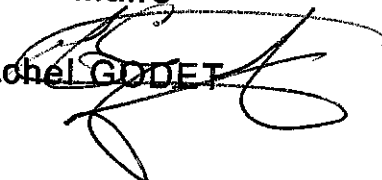
Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature
au plus tard le 18/03/2023
par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques
prioritairement auprès du service départemental de la :
Safer Nouvelle-Aquitaine
30, rue Gay-Lussac
86000 POITIERS
Tel : 05 49 61 12 03

où des compléments d'information peuvent être obtenus (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>



A SMARVES, le 28-02-2023
Visa du Maire et cachet
(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

Le Maire

Michel GODET